

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Saône et Loire

Commune de BEAUREPAIRE-EN-BRESSE.-71580.

Séance du 23 février 2012

L'an deux mil douze et le vingt trois février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire

PRESENTS : GUITAUD Jean / ESTIGNARD Isabelle /GUILLEMIN Daniel (parti à 20h 50) / PRUDENT Raymond/ RIVOIRE Yves / JANNIN Pierre /COUILLEROT Denis / NICOLAS Nathalie

EXCUSEE : VOISIN Anne Marie a donné pouvoir à Monsieur JANNIN Pierre
BOULET Françoise a donné pouvoir à Monsieur COUILLEROT Denis
COTTIN Eric

ABSENTE : DALLOZ Marie-Claude.

NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 13

En exercice : 13

Présents : 9

Convocation du 20 janvier 2011

Affichée le 24 février 2012

TRAVAUX SALLE DES FETES :

- La réfection de la cuisine est en cours. Remerciements aux bénévoles pour l'aide apportée au nettoyage et au rangement.
- Un devis sera demandé pour le nettoyage de la salle par une entreprise de nettoyage
- La 2^{ème} tranche des travaux sera réalisée courant 2012 ; de nouveaux devis seront demandés. Ces travaux seront subventionnés par la DETR et par l'enveloppe parlementaire du sénateur Beaumont. Le dossier ADEME est en cours - La région ne subventionne pas les travaux.
- Est demandé une étude d'un faux plafond côté route ainsi que l'aménagement des sanitaires.

ECOLE :

- Etudie le devis pour la réfection du grillage. D'autres devis seront demandés ; Monsieur PRUDENT Raymond préconise de couper le platane à proximité du grillage. Un débat a eu lieu et la décision est reportée.
- Des travaux dans l'ancienne école sont à prévoir : réfection toiture – menuiseries extérieures..... Le coût des travaux étant très important pour le budget : des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès de l'ADEME et du conseil régional qui ont répondu par la négative. Ces travaux auront le concours de la dotation PIIC du Conseil Général ainsi que du Fond d'Aide Spécifique versé par le Conseil Général et d'une enveloppe parlementaire du sénateur local.

SALLE DE LA MAIRIE :

La pièce est détapissée par les employés municipaux. En attente du devis pour le sol et demande à Monsieur JANIN la date du début des travaux, travaux qui étaient prévus en 2011.

PARKINGS EGLISE –STADE :

Les deux parkings seront subventionnés par l'aide amende de police du Conseil Général – Etudie les différents devis.

L'idée a été mise au débat d'aménager une aire camping cars sur le prochain parking de l'église. Le dossier est à l'étude.

Il sera rappelé aux différents camions outillage de ne pas stationner sur la place en raison de l'arrêté municipal (tonnage du véhicule)

PROJET ACCESSIBILITE A PERSONNES EN MOBILITE REDUITE :

Suite à la visite de Monsieur AUBERTIN, architecte de France sur les lieux avec le maître d'œuvre et des conseillers, celui-ci préconise d'installer la rampe d'accès à l'Agence Postale Communale le long du mur de la mairie.

Pour l'accès à la mairie, installer le palier en face de l'escalier avec double rampe.

Le dossier est revu en totalité par Frédéric Gauthier, maître d'œuvre.

COMPTES RENDUS DIVERS :

ECOLE:

- Suite à la visite de la commission de sécurité, Madame le maire s'est rendue ce jour à la sous-préfecture où un avis favorable a été émis.
- Madame le Maire demande aux adjoints d'être présents au conseil d'école du vendredi 24 février 2012 qui se déroulera en mairie
- Madame le maire relate un article de presse concernant une fermeture de classe dans le RPI BEAUREPAIRE-SAILLENARD ; Ni le corps enseignant, ni le maire de la commune ont été contactés à ce sujet. Mme Le Maire évoque que si tel avait été le cas, une réunion exceptionnelle se serait déroulée et que la municipalité aurait réagi fortement.
- Madame le maire donne un compte rendu de la réunion de l'association de parents d'élèves où très peu de parents (8) étaient présents. L'association assurera ses responsabilités jusqu'à la fin de l'année scolaire. Sera remise en cause à la rentrée de septembre.
- Donne le bilan financier de la cantine et félicite le bureau pour leur gestion positive.

BIBLIOTHEQUE :

Remet le compte rendu de la réunion du 18 février 2012 avec les bénévoles

Madame VIGNOT Frédérique en sera la responsable.

Madame BOCCHIO Solange propose de donner des cours d'alphabétisation dans les locaux de la bibliothèque. Après débat, le conseil refuse. Un courrier sera établi à Mme Bocchio

Un essai sur le portage des livres à domicile sera mis en place avec l'aide de ADMR qui diffusera les informations mensuellement auprès de leurs abonnés.

CARTE COMMUNALE :

Après entretien téléphonique avec DDT, le dossier pourrait débiter fin mars.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Madame le maire demande à Madame NICOLAS Nathalie de présenter son plan de sauvegarde. Différents points sont à revoir.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le projet d'un conseil municipal d'enfants est refusé : après vote : 9 contre et 1 abstention,
- Lecture est faite d'un courrier de Monsieur GAUTHIER Philippe demandant une révision tarifaire de la location de la salle des fêtes en raison de manque de lumières à certains endroits : le conseil refuse. La location lui sera facturée comme prévue. Un courrier lui sera adressé.
- Madame le maire relate le rendez vous qu'elle a eu avec Mrs PERRUT Laurent et GAUTHIER Philippe concernant l'association la chasse le 20 février. Un courrier sera établi auprès du président pour information.
- Madame le maire félicite et remercie la commission du bulletin pour sa rédaction et sa qualité. Monsieur COUILLEROT demande aux adjoints de s'investir dans cette commission et, souhaite que les articles demandés lui soient adressés selon le délai accordé.

- Le Club des Bleuets prépare les 75 ans du club le 19 mai 2012. Une réunion est prévue lundi 27 février avec le conseil municipal pour l'organisation.

- La main courante du stade sera installée en avril

ASSAINISSEMENT:

- La première participation tarifaire pour le raccordement des tranches 3 et 4 sera demandée aux riverains courant 2012-

- Est informé de la mise en conformité des travaux de la maison Mme et Mr VALLET.

- A la demande présentée par Monsieur BRETIN Claude pour un projet de lotissement, chaque parcelle aura son propre raccordement à l'assainissement. Un courrier lui sera adressé pour information

- Est informé d'une demande de permis de construire à la zone de la chaigne

- Est informé d'une réunion avec le Spanc du louhannais pour le suivi des contrôles d'assainissement le 6 mars 2012 en mairie

- Prend connaissance de différents devis pour la création d'une aire de jeux. Le dossier est instruit auprès du Conseil Régional. En attente de réponse.

- Suite à la visite des chemins par la commission, des fossés seront réalisés à différents endroits de la commune.

- Des déchets sont déposés vers les points propres ; un arrêté municipal entrera en vigueur interdisant le dépôt de tous matériaux sur le lieu sous peine d'amende.

- Accepte la demande de RELAIS pour la mise en place d'un container pour vêtements. Sera mis en place sur le lieu point propre

- Le marchand de légumes bio sera à nouveau présent sur la place chaque vendredi après-midi à partir du 6 avril 2012.

- Une réunion est programmée pour l'installation d'un point information tourisme à l'agence postale.

- Madame le maire informe du décès de Madame GEOFFROY maman de Robert et présente ses condoléances à la famille

- Accepte l'installation d'une pancarte indicative pour l'agence postale communale

- Entend un courrier de Monsieur le Sous préfet demandant le contrôle des chauffages radiants de l'église : des appareils sont disponibles à la sous préfecture

- Entend une demande de subvention pour un voyage scolaire organisé par le Lycée Agricole de Montmorot : demande refusée

- Programme une réunion de la commission des finances le 27 février à 19 heures

Fin de la séance à 11 h 25